

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Commune de GIGONDAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, et le vendredi cinq juin à dix-huit heures ;

Le Conseil Municipal de la Commune de GIGONDAS, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances en l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de **Monsieur Eric UGHETTO, Maire.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de membres présents : 6

Présent(es) à l'ouverture de la séances	Éric UGHETTO, Caroline CHOCHOIS, Thémis SOUCHIÈRE - - VINAY, Jérôme MIRON, Henri-Claude AMADIEU, Pauline GENEVET-SAUREL
Pouvoir(s) :	Jérôme BOUDIER à Thémis SOUCHIERE - - VINAY ; Anik Vinay – SOUCHIÈRE à Caroline CHOCHOIS ; Frédéric HAUT à Jérôme MIRON ; Virginie HAUT à Pauline GENEVET-SAUREL ; Michel MEFFRE à Eric UGHETTO

Madame Caroline CHOCHOIS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

D2026_64

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 19 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Caroline CHOCHOIS a été désignée secrétaire par le conseil municipal.

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil municipal et a dénombré 6 présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Le maire a rappelé que le bureau électoral était présidé par le maire et les 2 conseillers les plus âgés Jérôme MIRON, né le 22/05/1971 et Caroline CHOCHOIS, née le 11/04/1977 et les 2 conseillers les plus jeunes présents Pauline GENEVET-SAUREL, née le 12/11/1987 et SOUCHIERE- -VINAY Thémis, née le 09/11/1995.

Le maire a invité le conseil à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriales. Il est précisé que le conseil devait élire 1 délégué et 3 suppléants. Après enregistrement du ou des candidats, il est procédé au vote.

Chaque conseiller à l'appel de son nom a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié.

Après le dernier vote, le président a déclaré le scrutin clos ; les membres du bureau ont immédiatement procédé au dépouillement.

Résultat des élections :

A-Elections des délégués : résultat du 1^{er} tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents et représentés : 6
- b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention) : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b) : 11
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- f. Nombre de suffrages exprimés (c-(d+e)) : 11
- g. Majorité absolue : 6

Candidats	nombre de suffrages obtenus
Eric UGHETTO	11 voix proclamé élu au 1 ^{er} tour et déclaré accepter le mandat

Pas de second tour
Pas d'observation ni de réclamation

B-Elections des suppléants : résultat du 1^{er} tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents et représentés : 11
- b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention) : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b) : 11
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- f. Nombre de suffrages exprimés (c-(d+e)) : 11
- g. Majorité absolue : 6

Candidats	nombre de suffrages obtenus
Jérôme MIRON	11 voix proclamé élue au 1 ^{er} tour et déclaré accepter le mandat
Caroline CHOCHOIS	11 voix proclamée élu au 1 ^{er} tour et déclaré accepter le mandat
Pauline GENEVET-SAUREL	11 voix proclamé élue au 1 ^{er} tour et déclaré accepter le mandat

Pas de second tour
Pas d'observation ni de réclamation

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

La secrétaire de séance

Caroline CHOCHOIS



Le Maire,
Éric UGHETTO

